



Association
pour l'Accueil de Jour
des Enfants
du Sud-Ouest Lausannois



Rapport d'activité 2025

Composition du comité

Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, Présidente
Mme Anne Merminod, Municipale à Saint-Sulpice, Vice-Présidente
M. Eduardo Camacho-Hübner, Municipal à Chavannes-près-Renens, Membre
M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, Caissier
Mme Nathalie Dubuis Quinteros, Cheffe de service à Ecublens (dès le 01.10.2025), Membre
Mme Brigitte Bignens, Adjointe administrative AJESOL à Ecublens, Secrétaire
M. Patrick Pahud, Adjoint au Chef de service à Ecublens, Membre
Mme Barbara Lerch, Cheffe de service à Chavannes-près-Renens, Membre
Mme Marine Stäheli, Cheffe de service à Saint-Sulpice, Membre

Délégués des communes à l'Association

Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 - 18 membres

Pour la Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

M. Eduardo Camacho-Hübner, Conseiller municipal, Mme Loubna Laabar, Syndique,
Mmes Gerardina Rigamonti, Corinne Rochat, Hélène Ingold Berger, Isabelle Harach-Huillet
pour le Conseil communal.

Pour la Commune d'Ecublens (8) :

Mmes Pascale Manzini et Sylvie Pittet Blanchette, Conseillères municipales, Mmes Deborah Demontis, Valérie Bernier, Christine Bolatdemirci, Jade Hänni, M. Didier Realini pour le Conseil communal. M. Rubén Segovia pour le comité de l'APE d'Ecublens.

Pour la Commune de Saint-Sulpice (4) :

Mmes Anne Merminod et Corinne Willy, Conseillères municipales, Mme Alice Kaeser-Moser, et M. Stéphane Billeter pour le Conseil communal.

Mot de la Présidente

En plus des rencontres régulières entre l'administration de l'AJESOL et les structures, le comité directeur s'est réuni 9 fois en 2025 sans compter les deux AG ordinaires du réseau. La fin de l'année a été marquée par le départ à la retraite de Monsieur Serge Nicod, Chef du Service des affaires sociales, familiales et du logement d'Ecublens et trésorier de l'AJESOL. Le comité le remercie pour toutes ces années au service de l'AJESOL depuis sa création en 2009. Il a contribué à l'élaboration du réseau et à la mise sur pied de la clé de financement qui est toujours appliquée entre les trois communes membres. La création de l'AJESOL sous la forme actuelle a été un long parcours expérimental parti d'une feuille blanche. Cette feuille continuera à se remplir sur les bases qu'il a construites avec son équipe administrative pendant ces 16 années.

Lors d'une **analyse de la gouvernance** du service des affaires sociales, familiales et du logement d'Ecublens, il a été recommandé d'augmenter la dotation en personnel d'un 0.8

EPT en fonction de la charge de travail augmentée selon l'ouverture des nouvelles places d'accueil dans le réseau. La prestation administrative fournie à l'AJESOL a donc été réévaluée. Au vu de l'accroissement constant de l'activité du réseau, le comité pense à faire réaliser une étude sur la pertinence d'appliquer un coût administratif à la place d'accueil de jour.

Le portail Parents a été implémenté en 2025 pour la plus grande satisfaction des utilisateurs. Des ajustements sont toujours en cours en vue de son amélioration. La mise en place de ce guichet virtuel impliquera des modifications dans les différents règlements de l'AJESOL lesquelles seront soumises à l'assemblée générale de l'AJESOL en 2026.

Le comité et les structures d'accueil ont accueilli un **projet de l'association ZigZag théâtre** de l'Ouest lausannois financé par le canton et prévu sur trois années. Il a pour but la sensibilisation des éducateurs.trices à l'éveil culturel et artistique des enfants tout en leur donnant des clés d'accès à l'art pour le jeune public.

La Cour des comptes a présenté son rapport d'audit intitulé « La gestion du dispositif d'accueil de jour des enfants par la FAJE et les réseaux » lors d'une rencontre de la FAJE. Cette dernière a audité la gestion du dispositif d'accueil de jour des enfants par la FAJE et les réseaux. Elle relève l'augmentation rapide du nombre de places (+51% de 2015 à 2022) mais constate des lacunes dans le dispositif. Neuf recommandations sont adressées à la FAJE afin de mieux mutualiser les ressources et uniformiser les pratiques.

Dans le cadre de la reconnaissance des réseaux une des recommandations de la FAJE est la conclusion de **convention inter-réseaux**. Une première a été signée entre le réseau de Renens Crissier et l'AJESOL.

La fin de l'année a été marquée par les difficultés budgétaires cantonales qui a prévu de **couper dans le financement de la FAJE**. Les réseaux se sont mobilisés pour alerter le canton et le sensibiliser à l'impact important sur le dispositif d'accueil de jour des enfants et les coûts financiers futurs pour les communes et les parents. Au final, la baisse annoncée a été gelée pour l'année 2026.

Concernant l'**Accueil Familial de Jour**, une hausse du salaire de base a été consenti en fonction des dernières indexations salariales. Malgré une liste d'attente pour ce type d'accueil et une campagne cantonale pour mobiliser les personnes intéressées, il est difficile de fidéliser les accueillantes en milieu familial (AMF) et de trouver de nouvelles personnes attirées par ce travail. La coordinatrice s'emploie à fédérer les employées de la structure autour de valeurs et d'intérêts communs afin d'augmenter leurs compétences et rendre ce métier attractif et motivant.

Le projet pilote « Inclusion » s'est terminé à la fin de l'année. Un rapport sera produit et communiqué dans le courant du premier semestre 2026. Au terme de ces deux années, il s'est avéré que l'équipe en place, que le comité remercie pour tout le travail accompli, n'avait pas pu donner une ligne directrice claire ni des limites précises concernant l'accueil d'enfants à besoins particuliers. Au vu des besoins en la matière, le comité a décidé de poursuivre l'inclusion dans le dispositif d'accueil du réseau mais en l'inscrivant dans une démarche plus institutionnelle. Pour ce faire deux journées au vert ont été organisées avec les responsables des structures qui ont pu s'exprimer sur leurs attentes en la matière. Un nouveau modèle de gouvernance de l'Inclusion au sein du réseau verra le jour en 2026.

Et après....

Une nouvelle donne vient de paraître en matière d'accueil de jour des enfants qui risque de bousculer fortement le dispositif cantonal mis en place. En effet l'introduction d'une allocation de garde au niveau fédéral, si elle est mise en œuvre pourrait remettre en cause la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). Des groupes de travail sont déjà en action pour préparer cet éventuel futur de la politique d'accueil de jour des enfants dans le canton. Cependant le comité de l'AJESOL continue le travail et le développement des places d'accueil selon le plan de développement annoncé. Quel que soit le mode de financement futur, il est important de répondre à la demande et de se centrer sur les priorités de gouvernance du réseau.

C'est la dernière fois que je rédige ce mot introductif au rapport d'activité. Après 16 années de présidence du réseau AJESOL, je suis très heureuse du parcours réalisé dans le cadre de la politique d'accueil de jour des enfants dans nos communes et j'espère qu'elle s'inscrira

dans la continuité pour les futures générations de parents. Les besoins sont encore là et il ne faut pas fléchir. Avec l'augmentation des coûts de la santé, du logement et de la vie en général, la conciliation travail/famille devra rester une priorité pour nos politiques afin de maintenir une société harmonieuse, solidaire et respectueuse de toutes et tous.

Mes remerciements vont aux membres du comité, au personnel administratif ainsi qu'à toutes les équipes éducatives qui œuvrent tout au long de l'année pour un accueil qualitatif et bienveillant auprès des enfants et des familles de notre réseau.

Plan de développement

Le tableau ci-après résume les places actuellement disponibles dans le Réseau ainsi que les projets qui sont prévus ces prochaines années afin de répondre de manière significative aux besoins des parents :

Plan de développement - Années 2025 à 2030

	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Année 2028	Année 2029	Année 2030
Accueil préscolaire (0 - 4 ans)	283 (+44)	283	283	349 (+66)	349	349
Accueil parascolaire (5 - 12 ans)	463	463	463	529 (+66)	529	529

Détail par structure/ par Commune

Accueil préscolaire (0 - 4 ans)

2025	44	places nouvelle structure à Ecublens
2028	66	places nouvelle structure à Chavannes-près-Renens

Accueil parascolaire (5 - 12 ans)

2028	66	places nouvelle structure à Chavannes-près-Renens
------	----	---

Finances du réseau

Les participations 2025 des Communes se montent à : Fr. 3'196'261.24 pour la Commune d'Ecublens, à Fr. 2'164'595.29 pour la Commune de Chavannes-près-Renens et à Fr. 659'606.29 pour la Commune de Saint-Sulpice.

Quant au montant dévolu à l'administration de l'AJESOL, soit un total de Fr. 674'553.39, ce dernier est composé :

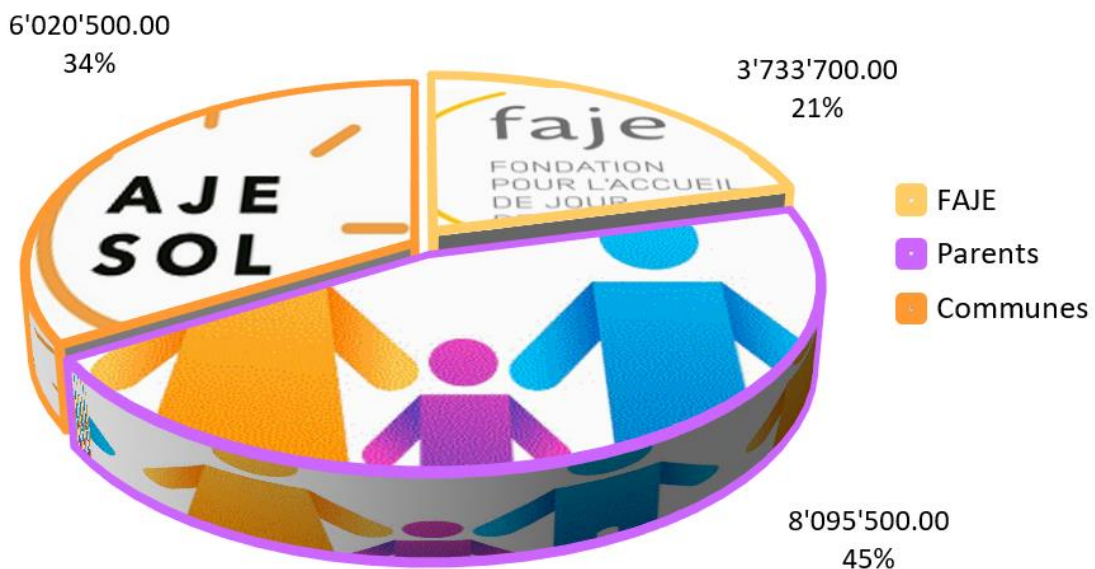
- d'un montant de Fr. 467'773.97 – charges nettes Administration (2.62%)
- d'un montant de Fr. 206'779.42 – charges nettes Structure Inclusion (1.15%)

Le coût de l'administration de l'AJESOL représente un 3.77 % du coût global du réseau (Fr. 17'849'700.--). Ce dernier est réparti entre les Communes selon le nombre d'habitants.

	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice
Coûts administratifs + structure inclusion	318'971.13	232'743.45	122'838.81
Coûts structures préscolaires	3'571'476.07	1'900'793.74	1'723'286.46
Coûts structures parascolaires	2'583'926.09	1'500'915.60	1'101'817.37
Coûts accueil familial de jour	415'990.10	526'212.95	116'974.85
Participation des parents	-3'694'102.15	-1'996'070.45	-2'405'311.20
Excédent de charges à couvrir	3'196'261.24	2'164'595.29	659'606.29

Quant au graphique illustrant la répartition des coûts du réseau pour 2025, celui-ci se présente comme suit :

Comptes 2025 : Fr. 17'849'700.-- Répartition coûts du réseau AJESOL



Au nom du comité de l'AJESOL
La Présidente:
Pascale Manzini